

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 13 janvier 2026



FOIRE DU SAMEDI 17 JANVIER 2026 Circulation et Stationnement des Véhicules

En raison de la foire du 17 janvier 2026 entre 6H00 et 22H00, la circulation et le stationnement des véhicules sera interdit dans le périmètre formé par les voies ou places suivantes :

- Rue Beauteville
- Rue Saint Vincent
- Rue d'Avejan
- Boulevard Louis Blanc
- Place Henri Barbusse
- Rue Edgar Quinet (partie comprise entre la Place Henri Barbusse et la rue Florian).
- Rue Michelet (partie comprise entre la Place Henri Barbusse et la rue Mistral).
- Place de l'Hôtel de Ville
- Rue Taisson

Les parcs de stationnement suivants seront accessibles aux conditions habituelles :

- Maréchale
- Abbaye
- Gare Routière
- Gardon
- Place des Martyrs de la Résistance
- Centre Alès